



FNEE CGT

Fédération Nationale
des personnels

*des ministères de l'Écologie,
de la Cohésion des Territoires, de la Mer,
des Transports et du Logement*



Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT - 263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 75 - Mail : fd.equipement@cgt.fr - Site internet : www.equipementcgt.fr

Montreuil, 22 septembre 2021

À

Barbara Pompili, Ministre du MTE,
Jacqueline Gourault, Ministre du MCTRCT,
Annick Girardin, Ministre de la Mer

Mesdames les Ministres,

Vous avez avancé la réunion du Comité Technique Ministériel (CTM) prévue initialement le 30, au 23 septembre 2021.

Il n'y avait aucun motif impérieux pour décaler ce CTM. D'autant que les organisations syndicales ont planifié leur activité pour tenir compte de la date du 30 septembre. Une organisation syndicale avec 4 sièges sur 15 se trouvant empêchée par la tenue d'un congrès. Ce serait une première que de tenir un CTM en excluant une représentation des personnels.

Par ailleurs, l'usage consistant à convoquer le CTM le lendemain du Conseil des ministres adoptant et communiquant le projet de loi de finances nous ôte toute possibilité de préparation sérieuse.

Ceci atteste que vous concevez le CTM budgétaire comme un service après-vente des décisions gouvernementales arbitrées par l'Élysée et Matignon, en lieu et place du dialogue social obligatoire du CTM.

Comme les représentants élus par les personnels l'ont déjà dit, nous ne concevons pas le CTM comme une instance au sein de laquelle vous venez « briller » 1 h 30 par an pour nous assurer que vous avez fait tout votre possible alors que nos ministères ne sont toujours pas prioritaires.

Les éléments donnés à la presse hier, révèlent une nouvelle baisse des effectifs du ministère de -376 postes et -50 pour les Etablissements Publics (EP). Cette baisse, certes trois fois moins sévère que la moyenne annuelle de réduction des 10 dernières années, vous interdit de vous glorifier d'une « stabilité » des effectifs.

800 postes sauvés grâce :

- A la pression des personnels et des organisations syndicales de vos ministères et des EP, comme des associations qui défendent l'écologie, l'environnement et la sauvegarde de la planète. La CGT rappelle qu'elle est partie prenante de « plus jamais ça », qui dénonce l'inaction du gouvernement et propose 36 mesures de rupture. D'ailleurs les médias nationaux s'en font de plus en plus l'écho chaque jour. Encore récemment, nous avons dénoncé lors du congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, malgré les discours du Président de la République, les faits suivants : en France métropolitaine, des masses d'eau toujours de mauvaise qualité et 14 % des mammifères, 24 % des reptiles-amphibiens, 32 % des oiseaux nicheurs en voie de disparition ... et notre empreinte carbone en augmentation depuis 1990.
- Aux décisions des juridictions nationales et européenne condamnant le gouvernement et ses préfets pour non respect des législations environnementales et engagements internationaux, par exemple en matière de biodiversité, pollution de l'air et de changement climatique.

On ne peut pas se réjouir d'une nouvelle baisse de 400 postes. Pari raté de la revue des missions qui devaient permettre au minimum de stabiliser les effectifs. La CGT avait raison de dénoncer ce marché de dupe.

Ce gouvernement se moque des Français et de l'écologie. Sur la mandature 2018-2022 il aura supprimé 5375 postes ministériels et 1065 postes dans les EP, soit plus de 10 % des effectifs ! Nous sommes loin d'un réarmement du ministère revendiqué par la CGT avec dès cette année, 4000 recrutements et le maintien de cet effort sur 5 ans. 20 000 postes correspondent à moins de 2 % du budget hors plan de relance.

Concernant les moyens budgétaires, vous donnez des milliards d'euros aux entreprises sans réel contrôle sur leur efficacité environnementale et sociale. Vos politiques environnementales, d'aménagement du territoire, de protection des espèces, de réduction de l'empreinte écologique sont dictées par les marchés financiers dont l'intérêt d'y consentir est soumis à la rentabilité immédiate.

Alors que le navire ministériel continue de prendre l'eau, vous nous annoncez avoir déniché une petite cuillère pour écoper, cuillère toujours trouée !

L'urgence environnementale, de préservation de la planète pour nous et pour les futures générations impose des ruptures économiques décisives, pour un autre modèle de société. Nous ne sommes plus disposés à entendre vos discours sur les contraintes de la dette et la maîtrise des dépenses publiques. Nous ne cautionnons par que le futur soit compromis pour des intérêts immédiats.

Nous appelons tous les personnels à se mobiliser le 5 octobre pour la défense des missions de nos ministères, la reconquête des emplois, de meilleures rémunérations et retraites.

Les 10 élu-e-s CGT au Comité Technique du pôle ministériel :

Benjamin Briant, Ivan Candé, Philippe Garcia, Pierre Gatignon, Marie-José Leliard, Olivier Mougeot, Isabelle Robert, Gaëtan Silène, Fabienne Tatot, Vincent Vauclin